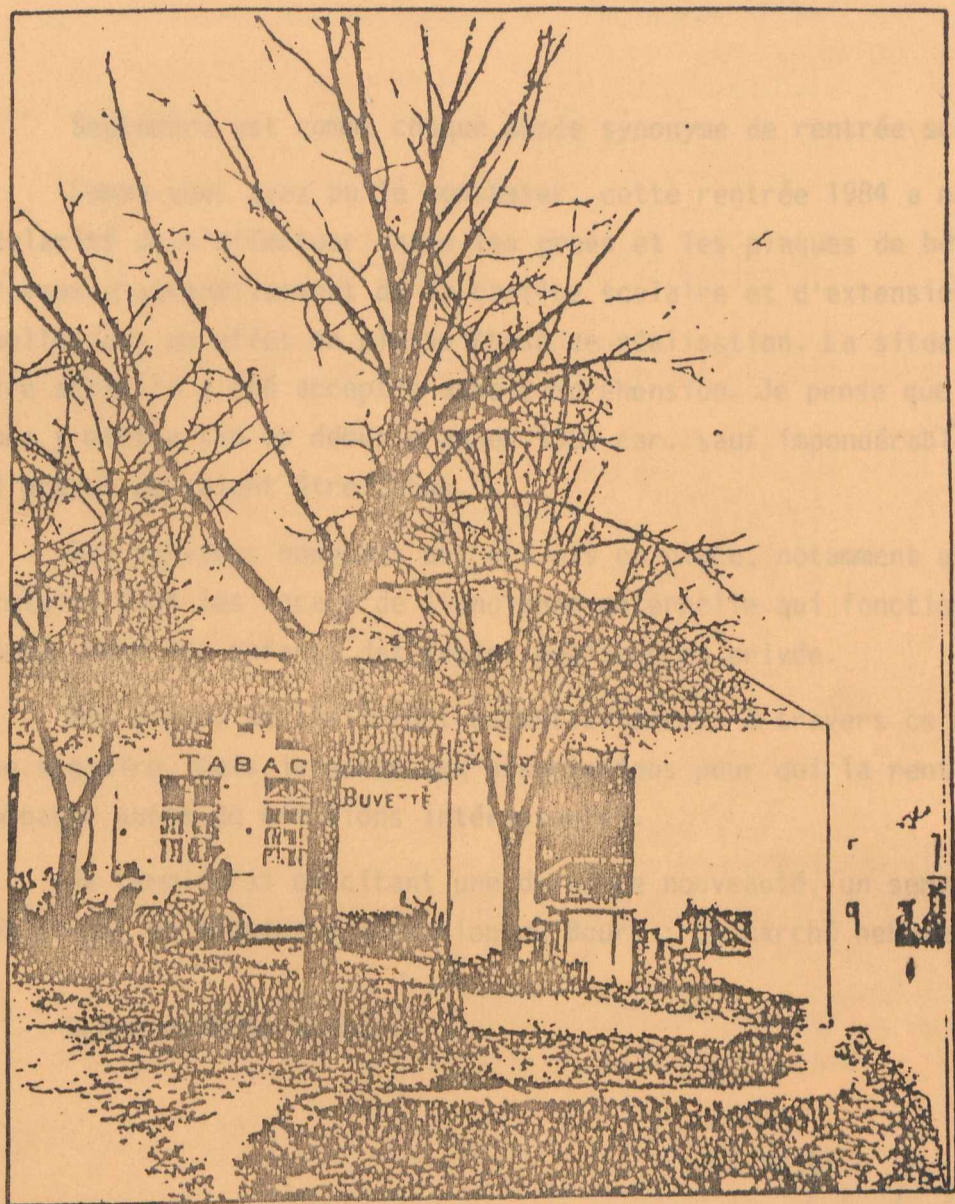




*BULLETIN d'INFORMATION
VILLE de BASSE-GOULAINNE*



N° 8

SEPTEMBRE 1984

COMPTES RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX
 *-**-*

Séance du 29 Juin 1984.

- ASSAINISSEMENT E.U - Le Financement du programme a été approuvé et le lancement des travaux décidé.
- TRAVAUX DE BATIMENT - La mission d'architecture portant sur les travaux de réfection de l'église à été confiée à Monsieur ROCH, architecte à Nantes et celle portant sur la réalisation de vestiaires sportifs à la SCP d'architecture RUELLAND - HERAUD - PERCHE.
- CURAGE DU PETIT CANAL - Les Travaux de curage ont été confiés à l'entreprise BILLON (montant des travaux : 118 600,00 F T.T.C).
- SERVICES COMMUNAUX - Une consultation va être lancée en vue de la conclusion de marchés pour l'équipement informatique de la Mairie.
- TAXIS - Le règlement de l'ACRN a été approuvé.
- ACCUEIL PERI-SCOLAIRE - Sous réserves des possibilités matérielles, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la mise en place d'un service d'accueil péri-scolaire pouvant être mis en place à la rentrée de Septembre.
- ETUDE SURVEILLEE - Il a également été émis un avis favorable sur une étude surveillée devant être mise en place à la rentrée.

Séance du 7 Septembre 1984.

Le compte Administratif 1983 de la Commune et du service assainissement a été approuvé.

La balance du compte administratif de la Commune s'établit de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement	8 282 795,13 F
Dépenses d'investissement	5 585 405,74 F

	13 868 200,87 F
Recettes de fonctionnement	8 833 989,56 F
Recettes d'investissement	6 013 284,09 F

	14 847 273,65 F
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	<u>979 072,78 F</u>

VOUS HABITEZ LA COMMUNE DEPUIS LE 4 MARS 1982

La Balance du Service Assainissement se présente de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement	437 619,30 F
Dépenses d'investissement	489 942,78 F

TOTAL	927 562,08 F

Recettes de fonctionnement	567 745,40 F
Recettes d'investissement	600 698,21 F

TOTAL	1 168 443,61 F

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	240 881,53 F

- PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT E.U - TRANCHE 1984 - Suite aux réunions de la Commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal a accepté les marchés suivants :

- Travaux de terrassements pour réalisation de la station : Entreprise SAUVETRE - Montant..... 737 122,72 F (T.T.C.)
- Construction de la Station de lagunage : Entreprise DAVID Montant..... 993 889,34 F (T.T.C.)
- Extension de réseaux : Entreprise DEVIN LEMARCHAND Montant..... 1 476 773,83 F (prix T.T.C. sur la base d'Août 1983)

- EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE - Un emprunt de 520 000 F va être réalisé près de la CDC/CAECL.

- MARCHE DE BASSE-GOULAIN - Les modalités de création du marché ont été arrêtées. Le droit de place est fixé à 3,00 F Le mètre linéaire.

- BIBLIOTHEQUE - La convention à signer avec l'amicale Laïque pour la gestion de la bibliothèque a été approuvée ainsi qu'une convention à conclure avec la Bibliothèque centrale de prêt.

- JEUNESSE ET SCOLARITE -

Les dispositions nécessaires à la mise en place de l'accueil péri-scolaire et de l'étude du soir ont été arrêtées.

POUR APPELER LE SERVICE TECHNIQUE DE LA MAIRIE
 *-**-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

A compter du 1er octobre 1984, le Service Technique de la Mairie disposera de son propre numéro d'appel téléphonique :

06.05.09

VOUS HABITEZ LA COMMUNE DEPUIS LE 4 MARS 1982
ET VOUS AVEZ ÉTÉ REÇUS SUR UNE AUTRE COMMUNE
LORS DU RÉGÉNÉREMENT GÉNÉRAL

RESULTATS DU CONCOURS DES JARDINS FLEURIS 1984

MAISON AVEC JARDIN TRES VISIBLE DE LA RUE

- 1 - HARDOUIN Francis - 12, rue du Moulin
- 2 - GUILLET Christian - 61, rue de la Croix des Fosses
- 3 ex. - DROUET Aliette - 8, rue de l'Ile de France
- 3 ex. - LEBEAUPIN Joséphine - 101, rue de la Jarnigarnière
- 5 - LEBEAUPIN Jean - 68, rue de la Jarnigarnière

MAISON AVEC BALCON OU TERRASSE SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- 1 - FORTINEAU Joséphine - Place Saint Brice

MAISON AVEC DECOR FLORAL INSTALLE SUR LA VOIE PUBLIQUE

- 1 - COUDRIAU Maurice - 36, rue du Corbon
- 2 - DURAND Joseph - 50, rue du Moulin Soline

Les quinze autres candidats recevront également un prix pour leur participation à ce concours.

A tous nous adressons nos félicitations.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Le Secrétariat de la Mairie se tient à la disposition des mères de famille de plus de 4 enfants et qui désirent se voir attribuer la Médaille de la Famille Française pour la promotion de 1985.

Pour établir le dossier, il nous est nécessaire d'avoir :

- le livret de famille,
- de connaître la situation exacte de chaque enfant et leur adresse,
- de nous fournir pour ceux qui continuent leurs études, un certificat de scolarité - ou ceux qui sont en apprentissage, un certificat de l'employeur.

Se présenter avant le 15 DECEMBRE prochain.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Une invitation est faite à tous les nouveaux habitants de la Commune ainsi qu'à tous les jeunes qui atteindront 18 ans au 28 février 1985, pour venir au Secrétariat de la Mairie, afin de faire les démarches nécessaires pour leur inscription (dernier délai 31 décembre 1984)

Les personnes concernées devront présenter des pièces d'identité officielles (ancienne carte d'électeur, livret de famille, carte d'identité).

ÉLECTION A LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

24 OCTOBRE 1984

Les électeurs inscrits sur les listes électorales établies à cet effet seront conviés aux urnes le

* mercredi 24 octobre 1984 de 8 h à 18 h (salle de l'ancienne maternelle, près de la Mairie) pour désigner des délégués communaux et cantonaux de la Mutualité Sociale Agricole.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Le prix du repas sera à compter du 7 Septembre 1984 de :

11,15 F

Comme l'année précédente les tickets seront distribués en début de mois, suivant le calendrier inscrit au dos de cette circulaire.

Les permanences se tiendront désormais à la Mairie :

Entrée principale (ETAT-CIVIL).

IMPORTANT

Pour les Parents qui ne peuvent se rendre disponibles les jours de distribution, ils auront la possibilité de se munir de tickets par CORRESPONDANCE, dans les conditions suivantes :

Obligatoire : la demande doit être faite dans la semaine précédant les permanences du mois, par lettre à la MAIRIE - Service Restaurants Scolaires - 44115 BASSE-GOULAINE.

La lettre sera accompagnée de :

1°) un chèque bancaire ou postal du montant exact au nombre de tickets désirés.

2°) une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour le retour.

Règlement par : chèques bancaires : libellés à PERCEPTEUR de VERTOU
Chèques postaux : REGIE de REC. REST. SCOL. de B.G.
8 602 89 F NANTES

ATTENTION

Il n'y a pas de permanence pendant les vacances scolaires.

TICKETS DE REMPLACEMENT

Si votre enfant oublie son ticket à la maison, en aucun cas vous ne devez le porter à l'école ou à la cantine. Il ferait double emploi avec le ticket de remplacement que l'instituteur mettra ce matin là.

Par contre, vous pouvez le remettre à la Mairie avec le nom, le prénom et la date de l'oubli.

NOMBRE DE TICKETS

Le nombre de repas pour le mois est inscrit sur le calendrier. Mais, attention, il varie pour votre achat suivant le jour où vous viendrez rechercher les tickets pour le mois suivant (samedi - lundi ou mardi

La récidive en tickets de remplacement sera pénalisée, trop de Parents montrent une négligence à acheter les tickets de restaurant lors des permanences.

Réductions sur tarifs de ticket de cantine.

La Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale a décidé de reconduire, pour l'année 1984-1985, les modalités de réduction sur les tarifs de cantine pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire des écoles primaires et maternelles de la commune et de la manière suivante :

- 50 % de réduction pour un quotient familial mensuel inférieur à 1 418,00 F
- 25 % de réduction pour un quotient familial mensuel de 1 418,00 F à 1 611,00 F.

Les familles intéressées désirant cette réduction devront se présenter à la Mairie, avant le 30 Septembre munies des pièces suivantes :

- bulletins de salaires
ou décomptes allocation de chômage de juin - juillet et août 1984 concernant époux - épouse ou concubin (e).
- notification des prestations familiales - (les allocations familiales sont seules prises en compte).

Calcul du quotient : moyenne 3 derniers
bulletins de salaires +
allocations familiales

nombre de personnes
vivant au foyer
(1 de + pour personnes
veuves ou divorcées).

- RESTAURATION SCOLAIRE -

PREVISION DE MENUS - SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1984

-

LUNDI 17 SEPTEMBRE
RIZ NICCOIS
SAUCISSE
CHOUX
YAOURT
FRUIT

MARDI 18 SEPTEMBRE
SALADE HARICOTS VERTS
POULET ROTI
FRITES
CREME VANILLE
FRUIT

JEUDI 20 SEPTEMBRE
RADIS BEURRE
SAUTE DE PORC
GRATIN COURGETTES/RIZ
COMPOTE

VENDREDI 21 SEPTEMBRE
POMMES CERVELIAS
PAUPIETTE CHASSEUR
CAROTTES VIOLET
FROMAGE BLANC
FRUIT

LUNDI 24 SEPTEMBRE
SALADE DE TOMATES
ROULE JAMBON
PUREE
PRUNEUX
FRUIT

MARDI 25 SEPTEMBRE
ANTICHAUT
ROTI DE BOEUF
FRITES
CREME VANILLE
FRUIT

JEUDI 27 SEPTEMBRE
MACEDOINE
ROUSSETTE BEURRE CITRON
POMMES PERSILLEES
YAOURT
FRUIT

VENDREDI 28 SEPTEMBRE
CAROTTES RAPEES
EPAULE FUMEE
LENTILLES
SEMOLE AUX FRUITS

LUNDI 1er OCTOBRE
SALADE DE BETTERAVES
STEAK HACHE
EPINARDS
YAOURT
FRUIT

MARDI 2 OCTOBRE
RADIS BEURRE
SPAGHETTI BOLOGNAISE
FROMAGE
FRUIT

JEUDI 4 OCTOBRE
SALADE DE TOMATES
FILLET DE LIEU Sc+ B.
POMMES PERSILLEES
CREME VANILLE
GATEAUX SECS

VENDREDI 5 OCTOBRE
CAROTTES RAPEES
POULET See SUREME
RIZ
FROMAGE
POMME CUITE

LUNDI 8 OCTOBRE
SALADE VERTE/FROMAGE
PAUPIETTE See CHASSEUR
HARICOTS VERTS
ENTREMET
PRUNEUX

MARDI 9 OCTOBRE
CHOU BLANC/TOMATE
HACHIS PARMENTIER
SALADE
FROMAGE
COMPOTE

JEUDI 11 OCTOBRE
MELON
OMELETTE PARMENTIERE
SALADE
CREME ANGLAISE
GENOISE

VENDREDI 12 OCTOBRE
CHOU FLEUR/HARICOTS
LANGUE BOEUF VENTS
COQUILLETES
FROMAGE
FRUIT

LUNDI 15 OCTOBRE
SALADE DE TOMATES
CASSOULET
SALADE
FROMAGE
COMPOTE

MARDI 16 OCTOBRE
BETTERAVES RAPEES
ESCALOPE POULET
HARICOTS VERTS
FLAN
FRUIT

JEUDI 18 OCTOBRE
SALADE VERTE/FROMAGE
SAUNONNETTE
POMMES PERSILLEES
YAOURT
FRUIT

VENDREDI 19 OCTOBRE
SARDINES BEURRE
SAUTE DE BOEUF
PUREE DE CAROTTES
RIZ AU LAIT
FRUIT

LUNDI 22 OCTOBRE
SALADE DE BETTERAVES
ROTI DE BOEUF
PUREE
FROMAGE BLANC
FRUIT

MARDI 23 OCTOBRE
SAUCISSON
RAVIOLIS
SALADE
ENTREMET VANILLE
FRUIT

JEUDI 25 OCTOBRE
TARTELETTE FROMAGE
SAUCISSE
CHOUX
MOUSSE CHOCOLAT
FRUIT

VENDREDI 26 OCTOBRE
SALADE VERTE/ MAIS
POULET ROTI
PETITS POIS
FROMAGE
COMPOTE

RESTAURATION SCOLAIRE

PERMANENCES DE VENTES

DE TICKETS

MOIS	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
PERMANENCES	Lundi 1er OCTOBRE Mardi 2 OCTOBRE Samedi 6 OCTOBRE	Lundi 5 NOVEMBRE Mardi 6 NOVEMBRE	Samedi 1er DECEMBRE Lundi 3 DECEMBRE Mardi 4 DECEMBRE
Nbre de repas pour le mois	16	15	11
Nbre de tickets jusqu'à la première permanence du mois suivant	17	16	14

HEURES D'OUVERTURE :

LUNDI : 14 H 30 à 19 heures
MARDI : 14 H 30 à 19 heures
SAMEDI : 9 H à 11 heures

ATTENTION : Rapporter la ou les fiche(s) vertes lors de la première permanence

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE "LE GRIGNON"

*_**

La rentrée à l'école maternelle du Grignon s'est effectuée dans des conditions quelque peu difficiles, du fait des travaux en cours (agrandissement de l'école).

D'autre part, des problèmes de sécurité se sont posés en raison de ces mêmes travaux, la grue effectuant, avec ses charges, sa rotation au-dessus du bâtiment occupé par les enfants. Pour le moment, heureusement le problème est résolu.

Cette année, l'école maternelle a reçu 78 inscriptions nouvelles, ce qui est très important pour une seule école. Elle accueille, à ce jour, 180 enfants répartis en 6 classes.

L'organisation pédagogique est la suivante :

Classe	Age des enfants	NOM du Maître	Nombre d'enfants
Grands	5 ans	Mme MESTDAGH	30
Grands & Moyens	5 ans et 4 ans	M. GARNIER (lundi et mardi) Mme AMIAUD (jeudi et vendredi)	samedi (1 fois sur 2) 29
Grands & Moyens	5 ans et 4 ans	Mme SILLORAY	29
Moyens & Petits	4 ans et 3 ans	Mme FONTENEAU	30
Petits	3 ans et 2 ans	Mme ABADIE (lundi et mardi) Mme DE MATTIA (jeudi et vendredi)	samedi (1 fois sur 2) 31
Petits	3 ans et 2 ans	Mme THIBAUD	31

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE "LE GRIGNON"

*_**

Effectif : 295 élèves répartis dans les onze classes

Rentrée 1984

- C P Madame MAQUIGNEAU
- C P Mademoiselle JUSSE RAND
- C P - C E 1 Madame HERBRETEAU
- C E 1 Monsieur CHUSSEAU
- C E 1-C E 2 Madame MARCHÉ
- C E 2 Madame MAHÉ
- C M 1 Madame DARCEL
- C M 2 Madame ARMENGAUD
- C M 1-C M 2 Monsieur RICORDEL
- C M 2 Monsieur HAMELIN
- C M 2 Madame BRÉGEON - Mademoiselle JOUBERT

A P E L - O G E C DES ECOLES SAINT BRICE & SAINTE MARIE

*_**

RENTREE NOUVELLE CLIMAT NOUVEAU

Nous avons participé très nombreux à l'émouvant Au-Revoir de la Commune de BASSE-GOULAINÉ aux Soeurs de l'Ecole Sainte Marie.

Pour les 300 personnes réunies à la Salle Omnisports ce samedi 30 juin, l'émotion dominait.

Monsieur le Maire, avec une chaleureuse simplicité, retraça l'histoire de cette communauté religieuse présente sur la Commune depuis plus de 140 ans. Puis le Père DEHAESE parla de la présence discrète mais combien efficace des Soeurs sur la Paroisse. Enfin, Madame BEAUPERE, Présidente des Parents d'élèves, rappelait à travers l'histoire et la vie quotidienne de l'Ecole Sainte-Marie, tout ce qui fait la valeur et la pérennité des liens qui unissent anciens et nouveaux élèves.

Mais le clou de la soirée, fut sans aucun doute, la surprise dévoilée par le Docteur MERCIER, Président de l' O G E C : un pèlerinage en TERRE SAINTE offert par tous les habitants de la Commune, résultat d'une collecte bénévole.

Il fallut le chant des enfants, dédié avec humour à Soeur Saint François et Soeur Cécile, sur l'air de la Paimpolaise, pour dissiper l'émotion et apporter à cet Adieu une note de gaieté.

Nos soeurs maintenant parties, c'est avec beaucoup d'amitié et de chaleur que nous accueillons Madame DAUBISSE, nouvelle Directrice de l'Ecole Sainte Marie. Nous lui offrons, avec notre collaboration, tous nos souhaits de bienvenue.

Le C P désormais assuré par Madame DAUBISSE, est donc regroupé à Sainte Marie avec les maternelles, tandis que le C E 1 est avec Madame THIBAUD, Directrice de l'Ecole Saint Brice. Nous bénéficions ainsi d'un regroupement plus logique des classes.

L'ASSEMBLEE GENERALE des A P E L & O G E C se prépare. Nous rappelons à tous nos adhérents qu'elle aura lieu le

* 12 OCTOBRE 1984 A 20 h 15

Nous vous y exposerons notre programme d'animation pour cette nouvelle année scolaire, ainsi que le programme financier de l' O G E C

Une projection de diapositives sur la fête de l'Ecole clôturera cette soirée.

AMICALE LAIQUE DE BASSE-GOULAINÉ

"FOYER DE JEUNES & D'EDUCATION POPULAIRE"

*_**

Reprise des activités

Gymnastique volontaire (féminine)

Pour garder la forme, une heure d'exercices d'assouplissement et de détente animée par une monitrice diplômée.

Les séances se déroulent le lundi de 18 h 45 à 19 h 45 dans la salle omnisports du Grignon.

La reprise aura lieu le 17 septembre à 18 h 45

Les inscriptions se feront au cours des premières séances.

Volley-ball

* Un groupe pour les adolescents et les adultes.

Les séances se déroulent le vendredi de 19 h 30 à 20 h 45 dans la salle omnisports du Grignon, elles reprendront le vendredi 28 septembre à 19 h 30. Les inscriptions sont prises par M. CAILLEAU Tél. 06.02.98

* Une école de volley pour les enfants.

Le mercredi de 17 h 00 à 18 h 30 à la salle omnisports.

La reprise aura lieu le mercredi 26 septembre.

Les inscriptions peuvent se faire lors des séances ou près du responsable de la section - M. GOUNOT Tél. 03.58.36

Poterie (groupe adultes)

Reprise des activités le mercredi 19 septembre à 20 heures

Les inscriptions se feront lors des séances des 19 et 26 septembre et du 3 octobre de 20 h à 22 h au local situé en sous-sol à l'extrémité droite du Centre de la Grillonnois

Pour le groupe Enfants, les séances reprendront qu'à partir du mercredi 17 octobre à 15 h, l'effectif est au complet.

Tissage (pour adultes seulement)

Reprise de l'activité le 13 septembre à 20 heures.

Les séances ont lieu le jeudi tous les quinze jours de 20 h à 22 h dans une salle de la vieille cure

* Renseignements et inscriptions : Mme LECHARTIER

Tél. 03.56.95

Bibliothèque pour enfants

Elle est située dans une salle de l'ancienne maternelle, elle est ouverte le mardi et le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 (10 F par an et par lecteur, ½ tarif au troisième enfant de la même famille).

Renseignements et inscriptions aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

CINE - CLUB DE L'AMICALE LAIQUE

*_**

La saison 84-85 du ciné-club s'annonce assez exceptionnelle car le programme nous promet quelques chefs d'oeuvre récents que tous les cinéphiles auront à coeur de voir ou de revoir. Comme il est de tradition, elle débute le vendredi 28 Septembre, à 17 H 30, par une séance plus spécialement destinée aux enfants, avec un dessin animé, "ASTERIX ET CLEOPATRE" (pour cette séance, exceptionnellement, prix d'entrée unique : 5 F). La suite du programme est tout aussi alléchante, comme vous pourrez le constater en consultant le tableau ci-dessous (à conserver précieusement). Une dernière précision : les séances auront lieu, comme l'an passé, à 20 H 30, dans la salle de projection du groupe scolaire du Grignon.

SAMEDI 13 OCTOBRE	COUP DE TORCHON, de Bertrand Tavernier avec Ph. Noiret, E. Mitchell, ...
SAMEDI 27 OCTOBRE	LA NUIT DE SAN LORENZO, un chef d'oeuvre des frères Taviani
SAMEDI 17 NOVEMBRE	THE WALL, film musical avec les Pink Floyd
SAMEDI 1er DECEMBRE	BUFFET FROID, de Bertrand Blier Un trio infernal : G. DEPARDIEU, Bernard Blier, Jean Carmet
SAMEDI 15 DECEMBRE	LA GUERRE DES ETOILES, grand film de science fiction à voir en famille
SAMEDI 12 JANVIER	MISSING, de Costa Gavras Un enlèvement en Amérique latine
SAMEDI 26 JANVIER	LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE, du regretté Luis Bunuel
SAMEDI 9 FEVRIER	VICTOR VICTORIA, comédie américaine avec une éblouissante Julie Andrews
SAMEDI 9 MARS	YOL, de Yilmaz Guney, Palme d'or à Cannes en 1982
SAMEDI 23 MARS	LE CHOIX DE SOPHIE Meryl Streep confrontée à un choix difficile entre deux hommes

Dernière minute : Une bourse aux livres - enfants et adultes - sera organisée les 19 et 20 octobre à l'ancienne maternelle

* Dépôt des livres : le vendredi 19 de 16 h 30 à 18 h 30

* Vente : le samedi 20 de 14 h 30 à 17 h

D'autres activités pourront être évoquées lors de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE LAIQUE qui aura lieu le 21 SEPTEMBRE A 20 h

Le programme des festivités de l'Amicale Laïque sera défini par le futur conseil d'administration que les membres de l'Amicale désigneront à l'Assemblée Générale. Il en sera fait état dans les futures informations de l'Amicale et dans les pages des bulletins municipaux.

AMICALE LAIQUE DE BASSE-GOULAINÉ

"Foyer de Jeunes et d'Education Populaire"

Ecole Publique du Grignon 44 115 BASSE-GOULAINÉ

Contact et renseignements :

Michel GUINEBAUD - 50, rue de l'Ile de France

44 115 BASSE-GOULAINÉ Tél. 03.51.23

(heures des repas)

AMICALE ST BRICE

Avec la rentrée, les activités ont repris avec le rallye annuel qui a rassemblé plus de 100 personnes. Celui-ci nous a conduit sur la côte entre la Bernerie et Pornic, au lieu-dit "La Fontaine aux Bretons", après avoir traversé et admiré le pays de Retz.

Après un très amical pique-nique, chacun a pu participer à différents jeux ou encore faire une promenade sur la corniche de bordure de mer pendant que les organisateurs procédaient au classement. La journée se clôture par un dernier repas pris dans une très chaleureuse ambiance.

Poursuivant nos activités, nous vous invitons tous à participer à une soirée diapos, le samedi 6 octobre à 20 heures, sur la kermesse et principalement sur la noce à l'ancienne, et chacun pourra commander des photos souvenir.

Soeur St François et soeur Cécile nous ont adressé une carte de Nazareth où elles faisaient un agréable voyage, et par notre intermédiaire elles transmettent à tous leurs meilleurs souvenirs et sincères remerciements.

Nous vous disons à bientôt.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

P. E. E. P.

Groupe Scolaire "Le Grignon" - BASSE-GOULAIN

*_**

Septembre 1984

SI VOUS VOUS SENTEZ CONCERNES PAR LA VIE SCOLAIRE DE VOS ENFANTS

Si vous voulez :

- être informés dans un domaine aussi complexe que celui de l'éducation ;
- être au niveau local et national représentés par des parents indépendants, compétents et préoccupés du seul intérêt des enfants ;
- devenir des interlocuteurs écoutés dont l'action est efficace.

SI VOUS VOULEZ ADHERER A LA P E E P OU SI VOUS SOUHAITEZ CONNAITRE NOTRE ACTION,

ENEZ ASSISTER à notre ASSEMBLEE GENERALE

* le vendredi 28 septembre 1984 à 20 h 30

*_**

Merci de votre présence et bonne année scolaire.

AMICALE DE DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE Saint SEBASTIEN BASSE GOULAIN - HAUTE GOULAIN



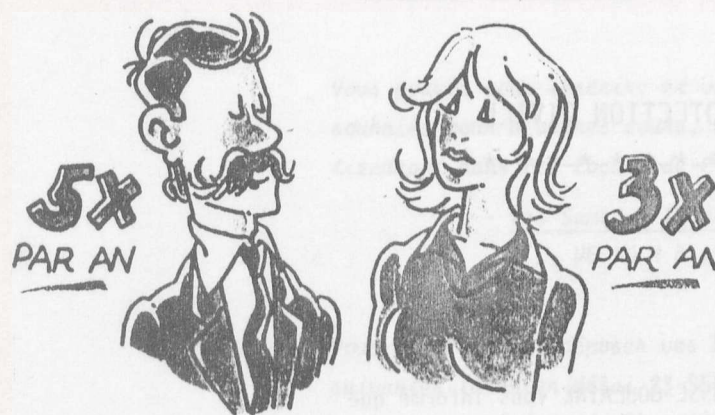
qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé âgée de 18 à 60 ans.
3 fois par an pour les femmes
5 fois par an pour les hommes.

Le volume sanguin se reconstitue en quelques heures, les globules rouges en 3 ou 4 semaines :
donner son sang est sans danger.

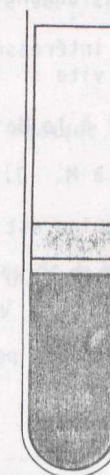
Précédé d'un examen médical, le prélèvement ne dure que 6 à 8 minutes. Après le don, une collation vous permet une détente agréable de quelques minutes.

Il est conseillé de ne pas venir à jeun. Une alimentation légère sucrée et sans matière grasse est au contraire souhaitable.



pourquoi donner son sang ?

parce qu'il est irremplaçable



- Le plasma transporte l'eau et les éléments nutritifs aux cellules. Il contient également des anticorps utiles contre les maladies.
- Les plaquettes empêchent les hémorragies.
- Les globules blancs nous protègent contre les infections.
- Les globules rouges transportent l'oxygène et évacuent le gaz carbonique.

mais le sang ne se conserve pas longtemps
chaque jour nous avons besoin de volontaires.

L'amicale remercie les 239 donateurs qui ont bien voulu participer aux collectes du 27 Août à St Sébastien et du 2 Septembre à Basse Goulaine qui ont apporté au centre de transfusion 81 litres de sang.

L'amicale félicite tout particulièrement les 25 jeunes et nouveaux donateurs qui n'ont pas hésité en cette période de vacances à faire cette noble démarche.

Espérons que cet exemple fasse de nouveaux adeptes.

THÉÂTRE & LOISIRS

--*-*-*

Après les vacances, les activités théâtrales vont reprendre.

Outre un grand spectacle en préparation pour janvier - février 1985, les ateliers vont ouvrir leurs portes.

Ces Ateliers d'Initiation au Théâtre (expression corporelle, Petit Conservatoire, etc...) auront lieu le mercredi.

Tous les jeunes intéressés par cette activité sont invités à se faire connaître au plus vite :

- soit en s'inscrivant à la Mairie, Commission "Culture & Loisirs",
- soit en téléphonant à M. J. FAURE 03.57.01

Une première réunion est prévue pour tous, le

* mercredi 3 octobre à 18 h 30 salle municipale (ancienne maternelle) derrière la Mairie.

Présence indispensable pour l'organisation du calendrier et du programme.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE

--*-*-*

L'Association de Secourisme de BASSE-GOULAINÉ vous informe que les cours pour le Brevet National de Secourisme débiteront le

- mardi 9 octobre à 20 heures à l'ancienne maternelle près de la Mairie

Ils se poursuivront les mardi et vendredi jusqu'au début février 1985, date de l'examen

Pour les inscriptions et renseignements

Mme SEILLE Tél. 03.52.01

ECOLE DE MUSIQUE

--*-*-*

Lors de son assemblée générale du 14 juin, l'Ecole de Musique a procédé à la reconstitution de son conseil d'administration dont voici la composition :

Président : M. RAIMBAULT Pierre-Jean

Vice-Président : M. VOLLARD

Secrétariat : Mmes LOIRET - GUILLET - M. MOREAU

Trésorerie : Mmes COISCAUD - HERY

Ces personnes sont à votre service pour tous renseignements.

Comme l'année précédente, l'Ecole de Musique vous propose le programme de cours suivant, pour 1984/1985 :

- SOLFÈGE : . Initiation Enfants de 5 à 6 ans
. Niveaux I à IV
- INSTRUMENTS : . Piano
. Orgue
. Guitare
. Batterie.

- COURS SPECIAUX ADULTES.

Vous pouvez vous inscrire et vous renseigner, éventuellement exprimer vos souhaits pour d'autres cours, en vous présentant aux permanences qui se tiendront dans les locaux de l'Ancienne Cure (en face de la salle verte)

- Les Samedis 15 et 22 SEPTEMBRE,
DE 10 H à 12 H et de 14 H à 15 H 30.

Vous pouvez aussi déposer vos bulletins d'inscription auprès des personnes suivantes (dernier délai 23 SEPTEMBRE) :

- Mr RAIMBAULT Pierre-Jean Pharmacie 2, Route des Landes de la Plée
- Mr VOLLARD Jean-Claude, 9, Rue de la Jarniganière
- Mme GUILLET Angèle 29, Rue du Hamelin.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____ TÉL. _____

Cours choisi (s) : _____

Souhaits : _____

N.B. : Fournir 5 enveloppes timbrées portant nom et adresse de l'élève ou des élèves d'une même famille.

UNION NATIONALE DES RETRAITES
 ET PERSONNES AGEES

U.V.F

SECTION ST SEBASTIEN/BASSE GOULAIN

*_**

Les activités de l'association ont repris dès le début Septembre.

Les permanences ont lieu les 1er et 2e Mercredi et Jeudi de chaque mois.

Des jeux (cartes, boules,...) se déroulent les 2e et 3e Lundi du mois.

Les assemblées générales auront lieu les 10 et 11 Octobre 1984 et une tombola sera organisée.

Lors de ces assemblées, le compte-rendu des activités sera présenté et il sera discuté des sorties pour 1985.

A ce propos, diverses sorties sont prévues en 1984/1985, dont une à la Bourboule, fin Septembre et une à (Chantonnay ou St Laurent de la Plaine).

Nous vous invitons à noter dès maintenant la galette des rois (avec distribution de colis) prévue en Janvier et les dates des prochaines réunions d'assemblée générale : les 20 et 21 Mars 1985. (compte-rendu d'activités, Finances et élection du bureau).

ASSOCIATION NANTAISE PIERRES & FOSSILES

L'ASSOCIATION NANTAISE PIERRES & FOSSILES
 est heureuse de vous annoncer la reprise de son activité.

* 22 septembre à 14 h - salle Georges Bonnaire - 1, rue de Kouffra
 à NANTES

Assemblée Générale

* 23 septembre - Sortie - Pour tous renseignements : A. N. P. F.
 33, rue des Petites Nouettes - Les Onchèes - 44 115 BASSE-GOULAIN

Tous les mercredis de 17 h 30 à 19 h départ au bout du monde,
 ou découverte de l'Univers, en fouillant dans le monticule de timbres,
 mis à la disposition des jeunes par le Club de PHILATELIE - ex-maternelle
 près de la Mairie.

Les adultes intéressés par la Philatélie peuvent se renseigner
 ce jour là également.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Dépôt : VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1984

Vente : SAMEDI 22, sans interruption jusqu'à 16 heures

Restitution : LUNDI 24, de 16 à 18 heures

BOURSE VÊTEMENTS SPORTS D'HIVER & JOUETS

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Dépôt : SAMEDI 17 NOVEMBRE 1984 de 9 h à 11 h 30

Vente : SAMEDI 17 NOVEMBRE de 14 h à 17 h

Restitution : SAMEDI 17 NOVEMBRE de 18 h à 19 h

Th. NICCOLI

COLLECTE DE TEXTILES USAGÉS

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

L'Association des Paralysés de France organise une
 collecte de textiles et vêtements usagés sur BASSE-GOULAIN, comme sur
 une grande partie de la Loire-Atlantique, le

* samedi 20 octobre 1984

Vous voudrez bien réserver le meilleur accueil à l'agent
 chargé de cette collecte.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Les travailleurs sociaux (assistante sociale, etc...) ont été
 amenés à s'interroger sur les possibilités de logement dans leur secteur.

Une rencontre a été organisée par la Circonscription d'Action
 Sociale. Un groupe de travail s'est mis en place, afin de mieux cerner
 les besoins en logement sur le canton de VERTOU (Société H.L.M. -
 Travailleurs sociaux - associations - élus)

Sur BASSE-GOULAIN, assistante sociale : Mme THOMAS

L'Association Travailleuse Familiale : Mme NICCOLI Tél. 06.01.16

Confédération Syndicale du Cadre de Vie (C.S.C.V.) : Mme VOLLARD
 Tél. 03.58.16

A. C. B. G. FOOTBALL

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

SECTION ST SEBASTIEN/BASSE GOULAINE

C'est aussi la rentrée

Les uns après les autres, les "footeux" de BASSE-GOULAINE reprennent le chemin du stade, afin de parfaire leur condition physique avant la reprise de la compétition officielle. Pour la saison à venir, les horaires d'entraînement ont été ainsi définis, au complexe sportif du Grignon :

Equipes	Jours	Horaires	Date 1er entraînement
Féminines	mardi	19 h 00 - 20 h 30	11 septembre
Garçons			
Poussins	mercredi	14 h 30 - 16 h 00	19 septembre
Pupilles	mardi	18 h 00 - 19 h 30	11 septembre
Minimes	mercredi	18 h 30 - 20 h 00	12 septembre
Cadets	mercredi	18 h 30 - 20 h 00	12 septembre
Juniors	mardi et jeudi	19 h 00 - 21 h 30	16 août
Seniors			

Les Seniors et Juniors ont été les premiers à rechausser les crampons, depuis un mois déjà, sous la conduite de Bernard DIMEGLIO, qui a remplacé à l'inter-saison le dévoué Roland AMISSE. Après plusieurs années en première ligne, Roland souhaitait en effet souffler un peu et s'occupera désormais de l'encadrement des équipes "jeunes". Les premiers matchs amicaux ont dans l'ensemble donné des résultats encourageants et ont permis au nouvel entraîneur de faire connaissance avec ses troupes.

Par ailleurs, nous rappelons à tous ceux qui sont intéressés par la pratique du football, qu'il est toujours possible de s'inscrire pour la nouvelle saison.

Nous faisons plus particulièrement appel aux jeunes des catégories pupilles, cadets et juniors, ainsi qu'aux féminines. Tous les renseignements peuvent vous être communiqués par notre Secrétaire :

M. André HUBERT - 28, rue de Bretagne Tél. 03.57.50

Y O G A

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Les cours de yoga reprendront en octobre : mêmes jours et heures que l'an passé.

Des précisions vous seront données lors des inscriptions :

- le lundi 24 septembre à 18 h 30 et
- le mercredi 26 septembre à 18 h 30

à l'ancienne maternelle.

Le règlement du 1er trimestre se fera en même temps que les inscriptions.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 06.01.15 après 18 h 30

RUGBY-CLUB DE BASSE-GOULAINE

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Quand vous lirez ces lignes, la saison 84 sera reprise.

La saison 83 aura été une saison de transition avec des résultats moyens pour l'équipe première qui a fini 8ème sur 11 en championnat d'honneur et bons pour la réserve qui a fini en tête du championnat réserve avec TRIGNAC.

Pour cette saison, le club a engagé Maurice LEMAIRE ex entraîneur du S N U C , il a vu sept rentrées de jeunes joueurs qui vont transformer l'équipe première et en faire une équipe ardente qui nous le souhaitons aura de bons résultats.

Pour l'école de rugby, nous pensons qu'elle va voir enfin le jour et nous tiendrons les parents au courant.

La situation financière du club par contre, n'est pas bonne, l'importance des frais de transport, un jeu de maillots de rugby coûte : 3.500 F et dure un peu plus d'une saison, les licences entraînent de gros frais et la moindre aide financière que les amoureux du rugby de BASSE-GOULAINE voudraient nous apporter serait la bienvenue.

Pour tous renseignements :

- Le Président : R. LETORT Tél. 06.03.28
- Le Trésorier : R. DAGAN Tél. 06.00.33

Le calendrier de la saison peut être consulté au CAFÉ DES SPORTS

B. C. B. G. BASKET

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Reprise des activités :

L'horaire des entraînements sera affiché la semaine du 17 au 22 septembre.

L'entraînement reprendra la semaine suivante.

Comme les années précédentes, un calendrier des matchs sera communiqué à chaque famille. Les parents devront assurer les transports des week-ends.

Nous espérons, à l'occasion des rencontres, soit à l'extérieur, soit à BASSE-GOULAINE, beaucoup de parents accompagnant leurs enfants.

G. MACAULT

TENNIS-CLUB

--*-*-*

La saison 84 - 85 est sur le point de débiter, puisque le premier match concernant l'équipe I Dames qui opère désormais au niveau régional est programmé pour le 30 septembre.

Comme l'année dernière, le club a engagé douze équipes en championnat, six adultes (4 hommes et 2 dames) et six jeunes (étant bien entendu que les meilleurs cadets et juniors opèrent en adultes).

En attendant, le traditionnel tournoi interne de rentrée permettra de confirmer la montée des jeunes et servira d'ultime mise au point avant la reprise de la compétition.

Les finales se dérouleront à la salle de tennis, le

* dimanche 23 septembre à partir de 15 heures

--*-*-*

Les retardataires qui n'ont pu s'inscrire encore pour la nouvelle saison, s'adresseront au secrétaire du club,

M. Jacques LELU
8, avenue des Nouelles

Tél. 03.57.22

(se munir d'une photo d'identité et de cinq enveloppes timbrées).

ASSOCIATION SPORTIVE DES HANDICAPES PHYSIQUES DE NANTES

--*-*-*

L'Association Sportive des Handicapés Physiques de Nantes propose comme disciplines :

- basket en fauteuil roulant
- tir à l'arc
- natation
- tir aux armes
- tennis en fauteuil
- tennis de table
- halthérophilie
- tandem
- athlétisme

pour lesquelles l'entraînement a repris le 5 septembre 1984

Toutes personnes intéressées peuvent écrire à l' A S H P N
14, rue Michel Rocher 44 200 NANTES ou téléphoner au
20.56.43 ou 06.03.31

AMICAL-CLUB CYCLOTOURISME DE BASSE-GOULAINNE

--*-*-*

Juillet et Août ont vu les cyclotouristes se disperser aux quatre coins de France et même plus loin, soit pour s'adonner à la pratique d'autres sports, soit pour satisfaire leurs besoins d'évasion.

Certains sont allés glaner une coupe à PLOERMEL, d'autres ont participé à NOGARO à la semaine fédérale qui a regroupé (5.500 cyclos de tous horizons).

Septembre est le mois des retrouvailles et celui de la reprise des activités au sein du club.

Pour ceux qui sont tentés par la pratique de la bicyclette en tant que sport de détente et d'évasion, nous rappelons brièvement nos principales activités :

- samedi après-midi : sorties promenades pour débutants et débutantes de 25 à 35 km

- dimanche matin : 2 circuits de 60 / 70 km
40 / 50 km
départ 8 h 30

(à compter du 7 octobre, les départs s'effectueront respectivement à 8 h 30 pour le grand parcours
8 h 45 pour le petit parcours)

Une fois par mois, cours de mécanique

Préparation et participation aux divers brevets cyclotouristes

Pour tous renseignements, vous pouvez :

* soit vous présenter à notre local, rue Busson Billault, près de la salle verte aux heures de départ des randonnées,

* soit contacter l'un des membres du bureau dont voici la composition :

Président d'Honneur :	M. MAINGUENEAU André	Tél. 06.04.96
Président :	M. NOUVEL Jean	06.00.78
Secrétaire :	M. ARCHIDOIT Jean	03.58.20
Secrétaire-Adjoint :	M. SAULNIER Christian	03.56.34
Trésorier :	M. DEBORD Christian	03.55.05
Trésorier-Adjoint :	Mme NOUVEL Denise	06.00.78
Autres Membres :	Mme LELU Nicole	03.57.22
	Mme FRAUD Marguerite	03.55.36
	M. DRUARD Germain	03.59.38

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA GRILLONNAIS

--*-*-*

Section Loisirs

Certaines activités peuvent être ouvertes aux Jeunes et Adultes de BASSE-GOULAINÉ soit individuellement ou par association.

Ces activités sont les suivantes : la poterie, la sculpture sur bois, la photo, l'aéromodélisme.

Pour l'ouverture de ces activités, il suffit de prendre contact avec les responsables en téléphonant le mardi matin à la Grillonnais au 03.56.66

Le Responsable

Section Tir à l'Arc

Tu as 9 ans et plus

Tu es intéressé (e) par

le T I R A L ' A R C

viens le mercredi

de 14 h 30 à 17 h (jeunes)

de 21 h à 22 h 45 (adultes)

(sous réserve de changement)

A LA SALLE OMNISPORTS DE BASSE-GOULAINÉ

Nous t'attendons (priorité à BASSE-GOULAINÉ)

inscriptions et reprise de l'activité à partir du mercredi 19 septembre

(tennis obligatoire - prêt de matériel)

Pour tous renseignements

M. QUINIOU

Tél. 06.02.29

M. RENAULT

Tél. 03.56.66 (le mardi matin)

Le Bureau

I. F. T. I. M.

INSTITUT DE FORMATION AUX TECHNIQUES D'IMPLANTATION ET DE MANUTENTION

SI VOUS AVEZ ENTRE 16 et 20 ANS et une FORMATION NIVEAU 3 ou 4 - NOUS VOUS PROPOSONS DE DEVENIR EN 2 ANS :

"AGENT DE MAGASINAGE ET DE MESSAGERIE "

UN C.A.P. Diplôme d'Etat - qui se prépare dans une ENTREPRISE et dans un CENTRE D'APPRENTISSAGE.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Tél.(40) 49 70 67 ou

Ecrire : Monsieur D. BRIN - 149, Rue de la Haluchère - 44300 NANTES -

- oOo -

PETITES ANNONCES

--*-*-*

Jeune garçon, 15 ans, en apprentissage chez commerçant de BASSE-GOULAINÉ, cherche hébergement dans la région, à partir de septembre.
Tél. 06.00.35

Jeune homme serait intéressé pour faire les vendanges
s'adresser : M. CHOAY Franck
1, Place Jean-Baptiste Lulli

44 800 SAINT HERBLAIN

A vendre : Pressoir à vendanges (cage bois) contenance 2 barriques (très bon état)

- 3 demi-barriques

Tél. 06.02.45

L-26 Commerce vers O Quinet/S Sébastien

COMMERCE	6:30	6:45	7:00	7:14	7:28	7:42	7:56	8:10	8:24	8:38	8:52	9:06	9:20	9:34	9:48	10:02	10:16	10:30	10:44	10:58	11:12	11:26	11:40	11:54	12:08	12:22	12:36	12:50	13:04	13:18	13:32	13:46	14:00	14:14	14:28	14:42	14:56	15:10	15:24	15:38	15:52	16:06	16:20	16:34	16:48	17:02	17:16	17:30	17:44	17:58	18:12	18:26	18:40	18:54	19:08	19:22	19:36	19:50	20:04	20:18	20:32	20:46	21:00	21:14	21:28	21:42	21:56	22:10	22:24	22:38	22:52	23:06	23:20	23:34	23:48	24:02	24:16	24:30	24:44	24:58	25:12	25:26	25:40	25:54	26:08	26:22	26:36	26:50	27:04	27:18	27:32	27:46	28:00	28:14	28:28	28:42	28:56	29:10	29:24	29:38	29:52	30:06	30:20	30:34	30:48	31:02	31:16	31:30	31:44	31:58	32:12	32:26	32:40	32:54	33:08	33:22	33:36	33:50	34:04	34:18	34:32	34:46	35:00	35:14	35:28	35:42	35:56	36:10	36:24	36:38	36:52	37:06	37:20	37:34	37:48	38:02	38:16	38:30	38:44	38:58	39:12	39:26	39:40	39:54	40:08	40:22	40:36	40:50	41:04	41:18	41:32	41:46	42:00	42:14	42:28	42:42	42:56	43:10	43:24	43:38	43:52	44:06	44:20	44:34	44:48	45:02	45:16	45:30	45:44	45:58	46:12	46:26	46:40	46:54	47:08	47:22	47:36	47:50	48:04	48:18	48:32	48:46	49:00	49:14	49:28	49:42	49:56	50:10	50:24	50:38	50:52	51:06	51:20	51:34	51:48	52:02	52:16	52:30	52:44	52:58	53:12	53:26	53:40	53:54	54:08	54:22	54:36	54:50	55:04	55:18	55:32	55:46	56:00	56:14	56:28	56:42	56:56	57:10	57:24	57:38	57:52	58:06	58:20	58:34	58:48	59:02	59:16	59:30	59:44	59:58	60:12	60:26	60:40	60:54	61:08	61:22	61:36	61:50	62:04	62:18	62:32	62:46	63:00	63:14	63:28	63:42	63:56	64:10	64:24	64:38	64:52	65:06	65:20	65:34	65:48	66:02	66:16	66:30	66:44	66:58	67:12	67:26	67:40	67:54	68:08	68:22	68:36	68:50	69:04	69:18	69:32	69:46	69:60	69:74	69:88	69:102	69:116	69:130	69:144	69:158	69:172	69:186	69:200	69:214	69:228	69:242	69:256	69:270	69:284	69:298	69:312	69:326	69:340	69:354	69:368	69:382	69:396	69:410	69:424	69:438	69:452	69:466	69:480	69:494	69:508	69:522	69:536	69:550	69:564	69:578	69:592	69:606	69:620	69:634	69:648	69:662	69:676	69:690	69:704	69:718	69:732	69:746	69:760	69:774	69:788	69:802	69:816	69:830	69:844	69:858	69:872	69:886	69:900	69:914	69:928	69:942	69:956	69:970	69:984	69:998	70:012	70:026	70:040	70:054	70:068	70:082	70:096	70:110	70:124	70:138	70:152	70:166	70:180	70:194	70:208	70:222	70:236	70:250	70:264	70:278	70:292	70:306	70:320	70:334	70:348	70:362	70:376	70:390	70:404	70:418	70:432	70:446	70:460	70:474	70:488	70:502	70:516	70:530	70:544	70:558	70:572	70:586	70:600	70:614	70:628	70:642	70:656	70:670	70:684	70:698	70:712	70:726	70:740	70:754	70:768	70:782	70:796	70:810	70:824	70:838	70:852	70:866	70:880	70:894	70:908	70:922	70:936	70:950	70:964	70:978	70:992	71:006	71:020	71:034	71:048	71:062	71:076	71:090	71:104	71:118	71:132	71:146	71:160	71:174	71:188	71:202	71:216	71:230	71:244	71:258	71:272	71:286	71:300	71:314	71:328	71:342	71:356	71:370	71:384	71:398	71:412	71:426	71:440	71:454	71:468	71:482	71:496	71:510	71:524	71:538	71:552	71:566	71:580	71:594	72:008	72:022	72:036	72:050	72:064	72:078	72:092	72:106	72:120	72:134	72:148	72:162	72:176	72:190	72:204	72:218	72:232	72:246	72:260	72:274	72:288	72:302	72:316	72:330	72:344	72:358	72:372	72:386	72:400	72:414	72:428	72:442	72:456	72:470	72:484	72:498	72:512	72:526	72:540	72:554	72:568	72:582	72:596	73:010	73:024	73:038	73:052	73:066	73:080	73:094	73:108	73:122	73:136	73:150	73:164	73:178	73:192	73:206	73:220	73:234	73:248	73:262	73:276	73:290	73:304	73:318	73:332	73:346	73:360	73:374	73:388	73:402	73:416	73:430	73:444	73:458	73:472	73:486	73:500	73:514	73:528	73:542	73:556	73:570	73:584	73:598	74:012	74:026	74:040	74:054	74:068	74:082	74:096	74:110	74:124	74:138	74:152	74:166	74:180	74:194	74:208	74:222	74:236	74:250	74:264	74:278	74:292	74:306	74:320	74:334	74:348	74:362	74:376	74:390	74:404	74:418	74:432	74:446	74:460	74:474	74:488	74:502	74:516	74:530	74:544	74:558	74:572	74:586	74:600	74:614	74:628	74:642	74:656	74:670	74:684	74:698	74:712	74:726	74:740	74:754	74:768	74:782	74:796	74:810	74:824	74:838	74:852	74:866	74:880	74:894	74:908	74:922	74:936	74:950	74:964	74:978	74:992	75:006	75:020	75:034	75:048	75:062	75:076	75:090	75:104	75:118	75:132	75:146	75:160	75:174	75:188	75:202	75:216	75:230	75:244	75:258	75:272	75:286	75:300	75:314	75:328	75:342	75:356	75:370	75:384	75:398	75:412	75:426	75:440	75:454	75:468	75:482	75:496	75:510	75:524	75:538	75:552	75:566	75:580	75:594	76:008	76:022	76:036	76:050	76:064	76:078	76:092	76:106	76:120	76:134	76:148	76:162	76:176	76:190	76:204	76:218	76:232	76:246	76:260	76:274	76:288	76:302	76:316	76:330	76:344	76:358	76:372	76:386	76:400	76:414	76:428	76:442	76:456	76:470	76:484	76:498	76:512	76:526	76:540	76:554	76:568	76:582	76:596	77:010	77:024	77:038	77:052	77:066	77:080	77:094	77:108	77:122	77:136	77:150	77:164	77:178	77:192	77:206	77:220	77:234	77:248	77:262	77:276	77:290	77:304	77:318	77:332	77:346	77:360	77:374	77:388	77:402	77:416	77:430	77:444	77:458	77:472	77:486	77:500	77:514	77:528	77:542	77:556	77:570	77:584	77:598	78:012	78:026	78:040	78:054	78:068	78:082	78:096	78:110	78:124	78:138	78:152	78:166	78:180	78:194	78:208	78:222	78:236	78:250	78:264	78:278	78:292	78:306	78:320	78:334	78:348	78:362	78:376	78:390	78:404	78:418	78:432	78:446	78:460	78:474	78:488	78:502	78:516	78:530	78:544	78:558	78:572	78:586	78:600	78:614	78:628	78:642	78:656	78:670	78:684	78:698	78:712	78:726	78:740	78:754	78:768	78:782	78:796	78:810	78:824	78:838	78:852	78:866	78:880	78:894	78:908	78:922	78:936	78:950	78:964	78:978	78:992	79:006	79:020	79:034	79:048	79:062	79:076	79:090	79:104	79:118	79:132	79:146	79:160	79:174	79:188	79:202	79:216	79:230	79:244	79:258	79:272	79:286	79:300	79:314	79:328	79:342	79:356	79:370	79:384	79:398	79:412	79:426	79:440	79:454	79:468	79:482	79:496	79:510	79:524	79:538	79:552	79:566	79:580	79:594	80:008	80:022	80:036	80:050	80:064	80:078	80:092	80:106	80:120	80:134	80:148	80:162	80:176	80:190	80:204	80:218	80:232	80:246	80:260	80:274	80:288	80:302	80:316	80:330	80:344	80:358	80:372	80:386	80:400	80:414	80:428	80:442	80:456	80:470	80:484	80:498	80:512	80:526	80:540	80:554	80:568	80:582	80:596	81:010	81:024	81:038	81:052	81:066	81:080	81:094	81:108	81:122	81:136	81:150	81:164	81:178	81:192	81:206	81:220	81:234	81:248	81:262	81:276	81:290	81:304	81:318	81:332	81:346	81:360	81:374	81:388	81:402	81:416	81:430	81:444	81:458	81:472	81:486	81:500	81:514	81:528	81:542	81:556	81:570	81:584	81:598	82:012	82:026	82:040	82:054	82:068	82:082	82:096	82:110	82:124	82:138	82:152	82:166	82:180	82:194	82:208	82:222	82:236	82:250	82:264	82:278	82:292	82:306	82:320	82:334	82:348	82:362	82:376	82:390	82:404	82:418	82:432	82:446	82:460	82:474	82:488	82:502	82:516	82:530	82:544	82:558	82:572	82:586	82:600	82:614	82:628	82:642	82:656	82:670	82:684	82:698	82:712	82:726	82:740	82:754	82:768	82:782	82:796	82:810	82:824	82:838	82:852	82:866	82:880	82:894	82:908	82:922	82:936	82:950	82:964	82:978	82:992	83:006	83:020	83:034	83:048	83:062	83:076	83:090	83:104	83:118	83:132	83:146	83:160	83:174	83:188	83:202	83:216	83:230	83:244	83:258	83:272	83:286	83:300	83:314	83:328	83:342	83:356	83:370	83:384	83:398	83:412	83:426	83:440	83:454	83:468	83:482	83:496	83:510	83:524	83:538	83:552	83:566	83:580	83:594	84:008	84:022	84:036	84:050	84:064	84:078	84:092	84:106	84:120	84:134	84:148	84:162	84:176	84:190	84:204	84:218	84:232	84:246	84:260	84:274	84:288	84:302	84:316	84:330	84:344	84:358	84:372	84:386	84:400	84:414	84:428	84:442	84:456	84:470	84:484	84:498	84:512	84:526	84:540	84:554	84:568	84:582	84:596	85:010	85:024	85:038	85:052	85:066	85:080	85:094	85:108	85:122	85:136	85:150	85:164	85:178	85:192	85:206	85:220	85:234	85:248	85:262	85:276	85:290	85:304	85:318	85:332	85:346	85:360	85:374	85:388	85:402	85:416	85:430	85:444	85:458	85:472	85:486	85:500	85:514	85:528	85:542	85:556	85:570	85:584	85:598	86:012	86:026	86:040
----------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

PLATE 29

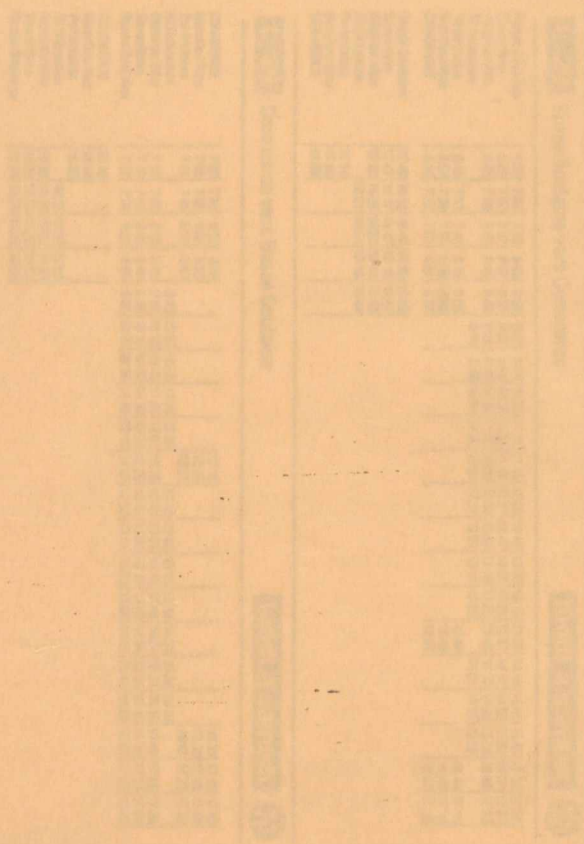


PLATE 26

